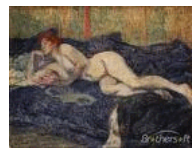


Le samedi 10 octobre 2009 : Toulouse Lautrec Au musée de la Publicité



Toulouse-Lautrec était, à cause de fractures successives, un bien petit homme, mais un grand artiste. Représentant du Montmartre de son époque, où il avait installé son atelier, il n'a eu de cesse de sublimer l'esprit bohème du quartier, par ses artistes (Aristide Bruant), ses moeurs légères (les danseuse du Moulin Rouge) à travers ses affiches publicitaires.

Toulouse-Lautrec réalise sa première affiche en 1891 pour le Moulin Rouge, création qui le propulsera d'emblée au premier rang et contribue à changer le regard sur l'art de l'affiche, malgré les apports de Chéret (plus de 1 000 affiches), et à ne plus le considérer comme un art mineur.



Exposer les affiches de Toulouse-Lautrec (1864-1901), c'est réactiver la nostalgie d'une Belle Epoque de légende où Montmartre et le Chat Noir étaient le centre du monde. Ses célèbres créations qui fascinent toujours autant aujourd'hui, font partie de la mémoire collective internationale. Les Arts Décoratifs possèdent 26 affiches sur les 31 qu'il a réalisées. Elles sont présentées en regard de l'hommage de cent graphistes contemporains venant de 24 pays, réalisé à l'occasion du centenaire de sa mort en 2001. Réunis sous le titre de « Nouveau Salon des Cent », ils témoignent de l'actualité et de la vitalité de l'apport de Toulouse-Lautrec.

INFOS PRATIQUES

Rendez-vous à la gare de Vigneux à 9h45, entrée Musée des Arts Décoratifs à 11h
Billet SNCF pris en charge par AAEMAP (si vous n'avez pas de titre de transport).
Ligne RER D jusqu'à la Gare de Lyon- ligne 1 jusqu'à Palais Royal/Musée du Louvre
Conférencière: Corinne Dumas-Toulouse

Pour cette sortie, vos correspondants sont: Nicole Delmas 06.81.71.73.52 et Charles Soravia 06.20.90.79.57



Le samedi 10 octobre 2009 : Toulouse Lautrec Au musée de la Publicité

NOM , prénom

Maximum 20 personnes

Autre(s) participant(s) :

Adulte(s) adhérent(s) : **18** euros X..... non adhérent(s) **28** euros X.....

Moins de 18 ans adhérent(s) **10** euros X..... non adhérent(s) **20** euros X.....

En fonction des titres de transport dont vous (et les autres participants) disposez (Navigo, etc.),

merci d'indiquer le nombre d'aller/retours que l'AAEMAP doit prévoir de prendre en charge :

Prise en charge des titres de transport.....OUI.....NON.....Nbs.....

A renvoyer à : AAEMAP, 5 place Berlioz, Appt. 311 - 91270 Vigneux sur Seine

Avant le 26 septembre 2009 délai de rigueur

Pensez-vous participer à la prochaine sortie: Visite du quartier du Marais le dimanche 18 octobre ?.....OUI.....NON.....Nbs